

Transport routier

Devenir formateur d'acteurs prévention secours du secteur du transport routier

Public

Formateurs d'organisme de formation ou d'entreprise du secteur du transport routier de voyageur (TRV), du transport routier de marchandise (TRM) et de la logistique.

Prérequis

Les participants doivent être titulaires du certificat de formateur sauvetage secouriste du travail SST en cours de validité (copie à joindre au bulletin d'inscription).

Objectifs de formation

Former les acteurs prévention secours du TRV (APS TRV) et du TRM (APS TRM) et les évaluer en vue de leur certification. Les APS formés participent à leur propre prévention et à la maîtrise des risques de leur entreprise et portent secours en cas d'accident du travail.

Objectifs pédagogiques

- Promouvoir une démarche de prévention autour des acteurs du dispositif de formations.
- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des améliorations.
- Construire, animer la formation APS.

Contenu

- Connaissance et enjeux du secteur Transport routier, activités auxiliaires et logistique.
- Démarche de prévention organisée autour du dirigeant, de l'animateur prévention transport routier (APTR) et l'acteur prévention secours (APS).
- Acteurs impliqués en interne et en externe.
- Méthodes et outils d'observation et d'analyse de situations de travail dangereuses.
- Document de référence cadrant les formations du dispositif (référentiels).
- Conditions de réussite pour le déploiement du dispositif de formations.

Méthodes pédagogiques

Le stage se déroule en deux séquences discontinues avec une période d'application hors session de formation estimée à 2 jours.

Il s'appuie sur des exposés didactiques et des mises en situations pratiques.

Durée

5 jours soit 35 heures.

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS un certificat de formateur d'acteurs prévention secours - transport routier, valable 36 mois.

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur d'acteurs prévention secours - transport routier » (MAC) d'une durée de 28 heures.

Pour les formateurs APS ASD à jour de la formation de formateur SST, la durée est de 7 heures pour maintenir et actualiser leurs compétences en prévention uniquement.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur INRS.

Modalités d'inscription

Formation réalisée à l'INRS :

http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=N18301_2018